



Le mardi 25 juin, la municipalité a rendu hommage à trois personnes qui ont exercé leurs fonctions dans notre commune pendant de nombreuses années. Mme Georgette POMPIER, institutrice en classe de CP a passé 25 ans dans notre localité. Elle suscitait l'estime et la sympathie de tous par sa gentillesse et sa discrétion. Avec son caractère doux et affable, elle a su faire preuve de toute la patience nécessaire pour apprendre à lire à tous ces petits écoliers qui sont passés entre ses mains.

M. René MACHEMY quant à lui est arrivé à LAGUENNE en 1986. Pendant ces seize années, nous avons pu apprécier en lui l'enseignant compétent, rigoureux, efficace qu'il était. Il s'investissait pleinement dans ses fonctions désireux d'envoyer en gême des élèves à la tête bien pleine mais surtout bien faite.

Ce n'est  
qu'un  
au revoir

M. André BOUDET dit "Dédé" a été au service de la population guennoise pendant 20 ans. Avec son caractère enjoué, ses bons mots et son franc parler, il engendrait la convivialité. Il savait faire preuve d'une grande disponibilité, prêt à intervenir à toute heure et par tous les temps pour déceler la fuite qui privait d'eau les abonnés.

Ses talents de jardinier et ses efforts pour participer à l'embellissement de la commune nous ont valu plusieurs distinctions. Nous lui exprimons toute notre reconnaissance.

Nous leur souhaitons à tous les trois une longue et agréable retraite.



#### BIBLIOTHEQUE

Heures d'ouverture au public  
le mercredi de 9 H 00 - 12 H 00 - 14 H 00 - 17 H 00  
le samedi de 9 H 00 à 12 H 00

#### Mairie de LAGUENNE

Tél : 05.55.20.09.21

Fax : 05.55.20.83.48

E-mail : [laguennenne.mairie@wanadoo.fr](mailto:laguennenne.mairie@wanadoo.fr)

URL site mairie :

<http://mairie.wanadoo.fr/>

[laguennenne.19/indexlag.htm](http://laguennenne.19/indexlag.htm)

Heures d'ouverture au public  
du lundi au jeudi :

9 H 12 H - 13 H 30 17 H 30

le vendredi :

9 H 12 H - 13 H 30 16 H 30

le samedi

9 H 12 H 00

# Nos joies et nos peines en 2001

## NAISSANCES



28 janvier : Adrien, Léon, Robert Laurent DOUNIES.  
8 février : Amélie VALADE. 22 février : Sacha, Victor PERRIER. 9 mars : Estelle, Alice BUISSON.  
6 avril : Thomas, Nicolas, Guillaume BLONDEL. 11 avril : Lucas, Antoine COURTEAUD. 29 mai : Alexis MARTINIE. 12 juin : Joris, Aymerick AMPINAT. 16 juillet : Lucie, Lydie Colette SALLE. 18 juillet : Lucie GONCALVES DA CRUZ. 5 septembre : Aurélie, Cécilia VALÉRY. 21 octobre : Rémy KEMPFER. 1er novembre : Léa, Sacha AGACHE. 9 novembre : Théo DONADIEU. 4 décembre : Fanny FERREIRA. 30 décembre 2000 : Loïck, Olivier, François MASSONAUD.

## MARIAGES



24 février : Jacques, Bernard CHADEYRON et Nicole, Marie-Claire MELON. 21 avril : Christophe, Christian, Roger BRIGEON et Véronique REFOUBELET. 2 juin : Philippe NEVENDEL et Tatiana, Alfréda ALEXANDRE. 7 juillet : Samuel, Cyril SAGE et Nathalie VIEIRA. 21 juillet : Eric, Marc RIGAMONTI et Isabelle LEROUX. 18 août : Marc, Julien, Maxime BERNARD et Sandrine, Violette OZDZINSKI. 8 octobre : Jean, Marcel ROUANNE et Renée, Gertrude, Erika KILIAN.

## DECES :

10 janvier : Antoinette, Augustine FRAISSE Vve CHAMPEIL. 23 janvier : Jeannine, Anne-Marie POUMIER Ep. BOURDIN. 1er février : Adrien, Michel BARRY. 14 février : Sébastien, Raymond, Roger DENEPOUX. 14 février : Martial, Roger BOURDIN. 20 février : Marie-Louise, Honorine CHARAUDIE Vve VERGNE. 8 février : Ginette DEBIARD Vve PATER. 30 mars : Raymonde, Jeanne MERILOUX Ep. BOUREZ. 13 mai : Pierre BOURDET. 14 mai : Jean, Henri MAYRE. 18 mai : Christian TIBLE. 7 juin : André, Jean, Baptiste VALADE. 27 juin : Marc, Pierre, Abel GRASSET. 3 juillet : Agathe, Justine MARTHON Vve GEISSEL. 8 juillet : Simone, Marie MONTEIL Vve BORDES. 29 août : Jean-Baptiste, Martin PERRIER. 19 septembre : Jean, Gabriel ROMAGNOLI. 15 octobre : Lucien, Florent CHAPELIER. 23 octobre : Paul, René, Antoine BESSE. 31 octobre : Mathilde JAUCENT Vve BOUILLAC. 29 novembre : Roger, Léonard, Bernard PASQUET. 15 décembre : Henri COSTE. 21 décembre : Jean, Marcel ROUANNE.

## SOMMAIRE

- 2 Etat-Civil  
Médaille Famille Française
- 3 Vie Communale
- 4-5 Budget 2002
- 6 Travaux
- 7 Urbanisme - PAB
- 8 Vie scolaire
- 9-10 Vie Associative  
Fête des Vendanges

## MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANCAISE



C'est toujours avec émotion que Monsieur le Maire a remis le 13 juillet dernier, la médaille de la Famille Française à Mme Suzanne MOUCHEL.

Pour avoir eu 5 enfants, cette maman a été décorée de la médaille de bronze.

Encore toutes nos félicitations.

# Vie communale

## Bienvenue

La boulangerie LAURENT a été vendue à **Mme et Mme LEFEBVRE** qui ont pris leurs nouvelles fonctions début avril.

La Sté **INFORMATIQUE CONSEIL CORREZE**, Ingénierie et Formation est installée dans l'immeuble, Place de l'Eglise, depuis le 1er juin.

**M. ARMENOFF - Entreprise Papiers- Peints - Peinture**  
rue des Prairies.

La commune est heureuse d'accueillir ces nouveaux résidents et leur souhaite bonne chance dans leur activité.

### SALLE MUNICIPALE

#### Rue des Ecoles

Des plaintes émanant des administrés de la Rue des Ecoles sont de plus en plus nombreuses suite au bruit engendré par la musique lorsque la Salle Municipale est occupée en soirée et quelque fois tard dans la nuit.

Le Conseil Municipal, dans un premier temps, a décidé d'apporter les aménagements suivants : musique interdite après 23 H sous peine de perdre la caution déposée, installation de prises spéciales limitant les décibels, mise en place de ferme-porte automatique et ouverture des fenêtres neutralisée par vissage. D'autre part, pour une meilleure sécurité des usagers de la Salle Municipale, un panneau "Interdiction de tourner à droite" sera apposé à la sortie de la cour.



Il est rappelé que les utilisateurs du court de tennis municipal sont tenus de récupérer un ticket de réservation à la Mairie et de le coller sur le planning accroché à cet effet. Les tarifs sont les suivants :

- 4,80 E/heure

- 35,30 E/carnet de 10 tickets

### ADHESION DE LA COMMUNE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE TULLE

La commune de LAGUENNE a adhéré à la Communauté de Communes du Pays de TULLE courant 2001. L'intercommunalité connaît un développement important.

Lors de la réunion du 18 juin, la Communauté de Communes a décidé d'ouvrir ses compétences à la future médiathèque, à la voirie, aux nouveaux gymnases, à la création de nouvelles zones d'activités, à l'aménagement de circuits de randonnée et de parcours sportifs et à l'apprentissage de la natation à la nouvelle piscine de TULLE. La solidarité communautaire progresse.

**En raison des congés d'été, la Mairie sera fermée les samedis matins :**

**du samedi 20 juillet 2002 inclus  
au samedi 31 août 2002 inclus**

Nous tenons à féliciter Yannick BASSET, domicilié sur notre commune, qui s'est classé 1er au niveau national dans la catégorie cadet dans la discipline tir au pistolet 10 mètres. Yannick a de bonnes chances de podium aux Championnats de France pistolet libre à 50 m compte tenu de ces derniers résultats aux Championnats départementaux où il s'est classé 1er et a établi le record de la Corrèze. Tous nos vœux de réussite.

### RAPPEL PARCOURS SANTE

Nous tenons à rappeler à tous les véhicules qui empruntent le parcours santé de ne pas dépasser la vitesse de 20 km/h. De plus l'accès est interdit aux camions de plus de 3,5 Tonnes.

Il s'agit d'un terrain privé où la circulation est tolérée. La priorité est aux piétons et aux promeneurs.

# FINANCES LOCALES

## BUDGET 2002

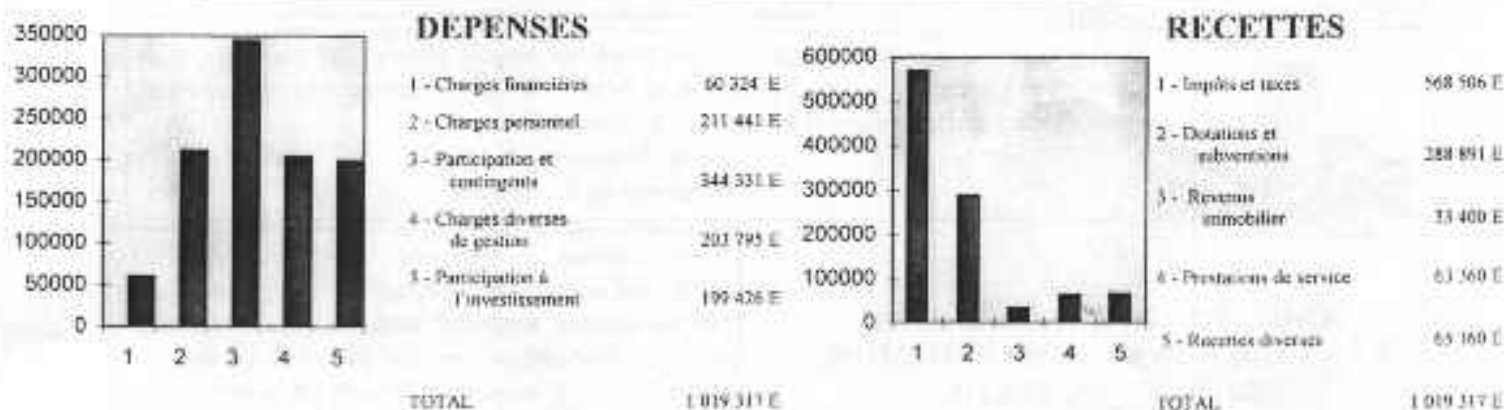
Le budget de la commune, pour l'année 2002, a été présenté et voté par le Conseil Municipal le 28 mars dernier. Le budget se présente sous le respect des normes de comptabilité M14.

Le Budget principal 2002 s'équilibre donc en recettes et en dépenses :

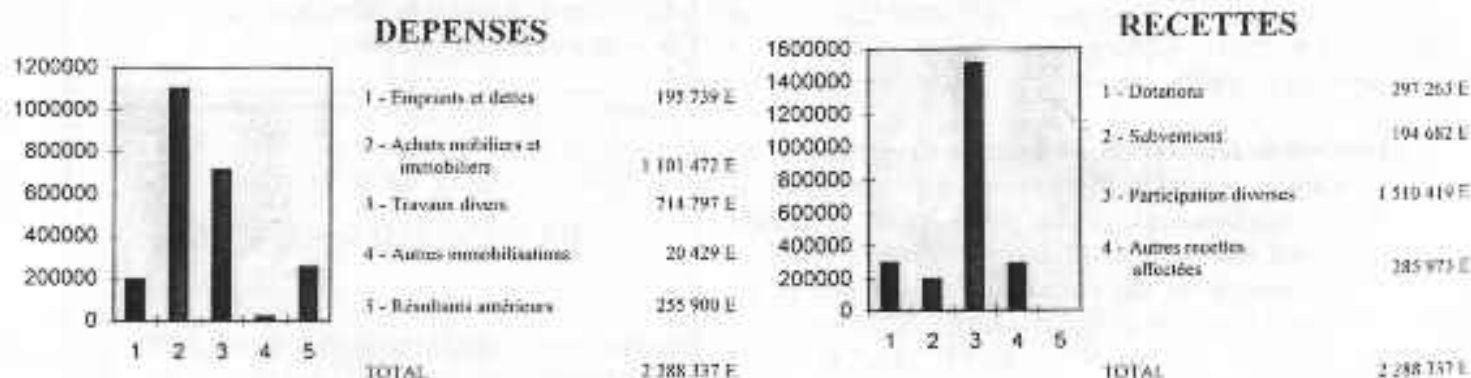
- pour la section de fonctionnement à : 1 019 317 E
- pour la section d'investissement à : 2 288 337 E

### BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT : 1 019 317 E



#### SECTION D'INVESTISSEMENT : 2 288 337 E



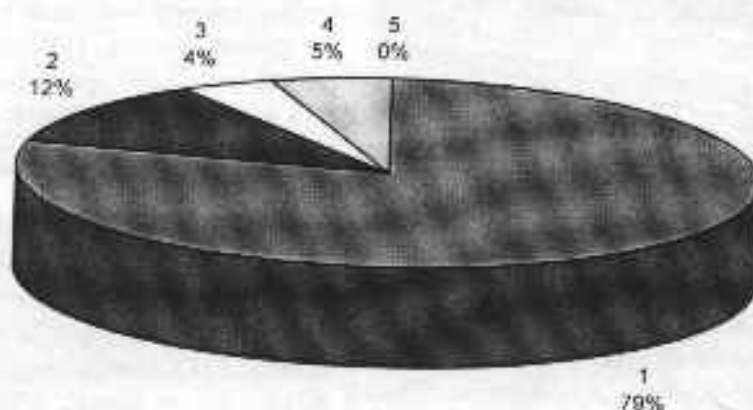
#### DEPENSES OBLIGATOIRES ET INCOMPRESSIBLES

	2001 (Francs)	2001 (Euros)	2002
- contingent incendie	178 331,00 F	27 186,39 E	26 284,00 E
- Ordures ménagères	563 876,00 F	85 962,34 E	86 140,00 E
- Syndicat d'électrification	164 952,00 F	25 146,77 E	24 146,77 E
- Assainissement (raccordement TULLE)	165 000,00 F	25 154,09 E	/
- Syndicat "Centre de Secours" *	44 558,00 F	6 792,82 E	5 702,00 E

# FINANCES LOCALES

## BUDGET 2002

BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
1 - Commune	1 019 317 E	2 288 337 E	3 307 654 E
2 - Service des eaux	226 948 E	262 760 E	489 708 E
3 - Caisse des Ecoles	178 269 E		178 269 E
4 - C.C.A.S.	208 820 E	5 941 E	214 761 E
5 - Pompes Funèbres	1 083 E		1 083 E
<b>TOTAL</b>	<b>1 634 437 E</b>	<b>2 557 038 E</b>	<b>4 191 475 E</b>



## IMPOTS LOCAUX

Pour faire face aux projets actuels, aux nombreuses charges suite aux inondations de juillet 2001 et pour ne pas trop déséquilibrer le budget, une légère augmentation des taux est nécessaire. Le Conseil Municipal a fixé les taux d'imposition applicables en 2002 à chacune des 3 taxes locales directes comme suit après une augmentation de 2 %.

- taxe d'habitation	7,27 %
- taxe foncière propriétés bâties	14,60 %
- taxe foncière propriétés non bâties	99,38 %

Le conseil n'a pas eu à délibérer sur le taux de la taxe professionnelle, la commune ayant intégré la Communauté de Communes et adopté la T.P.U.

# ACTUALITES TRAVAUX

## SANITAIRES ECOLE MATERNELLE

La réfection et la mise en sécurité des sanitaires concernent la réalisation de 5 WC enfants et 1 WC adulte, 1 douche et 4 lavabos pour un montant de 34 669 Euros T.T.C. Des subventions ont déjà été notifiées. Le solde demeurant à la charge de la collectivité étant très élevé, le conseil municipal a demandé à bénéficier d'une subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur la plus élevée possible. Les travaux de démolition ont débuté fin juin. Les anciens appartements du Rdc vont être aménagés en salle multifonctions et dortoirs. L'aménagement de la cour doit être réalisé pendant les vacances pour un montant de 12 678 Euros T.T.C. non compris l'installation.

## IMMEUBLE PLACE DE L'EGLISE



En voie d'achèvement, plusieurs baux de location ont été établis, notamment avec la Poste, la Boucherie MEYRIGNAC et la Sté INFORMATIQUE CONSEIL CORREZE. Il reste actuellement 3 logements de type 3 dont la location ou la vente a été confiée à l'Agence Yves QUEYRIE à TULLE.

## TRAVAUX DE VOIRIE DIVERS

Suite aux inondations des 5 et 6 juillet 2001, l'estimation des travaux de réfection de la voirie communale à réaliser s'élève à la somme de 72 396,10 E T.T.C. Des subventions à hauteur de 34 490 E ont déjà été notifiées et une aide exceptionnelle de l'Etat pourrait être accordée. Le Conseil Municipal va demander à bénéficier d'une subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur pour permettre la réalisation de ce projet, vu le montant très élevé au regard des capacités financières de la commune.

## LOTISSEMENT PUY LACROIX



Le lotissement de 5 lots supplémentaires au lieu dit "Puy Lacroix" à vocation principale d'habitat a été réceptionné le 1er juillet. Les installations concernant l'eau, l'assainissement, l'électricité, le gaz et le téléphone ont été réalisées par le lotisseur, les acquéreurs des lots seront donc tenus de s'y raccorder. A ce jour 3 lots sont encore disponibles. Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser auprès de Centre Ouest Habitat à LIMOGES - 05.55.11.90.56.

## RENOVATION DE L'EGLISE

Dans le cadre du P.A.B., une 3ème tranche de travaux doit être réalisée autour de l'église. Des aménagements intérieurs seront poursuivis dans les années à venir. Un avant projet sera élaboré par un architecte agréé des Bâtiments de France afin de définir les travaux à réaliser et en évaluer le coût.

## SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT Carte de zonage d'assainissement

Une étude préalable à la mise en place du schéma directeur d'assainissement a été réalisée sur tout le territoire communal. Ce schéma directeur doit déboucher sur une proposition de zonage d'assainissement entre assainissement collectif et individuel. La commune a approuvé la carte de zonage d'assainissement sur laquelle figurent le bourg, les Fontaines (3 habitations concernées), Le Saule (8 habitations concernées), Le Moulinot (3 habitations concernées), La Maison Rouge. Le reste du territoire de la commune reste assaini par des dispositifs d'assainissement individuel. Ayant engagé une procédure d'enquête publique qui va s'étaler du 1er au 31 juillet 2002, afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public, la commune en attend les conclusions pour approuver définitivement la carte de zonage d'assainissement.

# URBANISME

## Projet d'Aménagement du Bourg

La commune a confié au bureau d'études WAPA l'étude du projet d'aménagement des abords de la R.N 120 entre POUNOT et la pharmacie avec pour objectif de lancer les travaux dès le mois de JUILLET 2002.

L'ouverture des plis concernant ces travaux a eu lieu le 13 juin et l'entreprise retenue est l'Esc MALLET. Une réunion avec l'association corrézienne des paralysés de France pour prendre en compte ses attentes afin de sécuriser et de faciliter les déplacements a également été organisée. Les dispositions envisagées consistent à réduire les largeurs de chaussée à environ 6,50 m, réanimer les déplacements des piétons, requalifier les espaces publics bordant la R.N. 120 et reprendre l'assainissement pluvial sur l'ensemble des secteurs. La Commune a déjà anticipé les travaux d'enfouissement des réseaux.

**Secteur de Pounot à ATAC** : il est prévu

- de supprimer les feux (hors fonctionnement depuis 1994),

- de végétaliser des îlots,

- d'engazonner des trottoirs devant les aménagements réalisés par la Commune,

- de revêtir le trottoir d'une bicouche de type pouzzolane.

Ces travaux ont été financés en 2001 par l'Etat au titre du PAB 1ère tranche :

- montant des travaux 91 469,41 E.H.T.

- montant subvention obtenue 32 014,29 E.H.T.

**Secteur d'ATAC** : il est prévu

- de mettre aux normes les feux tricolores,

- d'élargir le trottoir face au bâti en créant un véritable espace public.

L'éclairage public sera mis en place ; du mobilier urbain sera installé sur cet espace réalisé en bicouche de type "col clair" ; de plus, un escalier permettra aux riverains d'accéder à cet espace. Les îlots seront réalisés en pavés.

Ces travaux ont été financés en 2001 par l'Etat au titre de l'aménagement en traverse :

- montant des travaux 76 224,51 E.H.T.

- montant subvention obtenue 28 965,31 E.H.T.

**Liaison ATAC - RD n° 978**

Il est prévu de traiter le pied du talus rocheux par la pose d'une bordure I2 et la mise en oeuvre de graviers en arrière. Le trottoir en encorbellement sera revêtu d'un enduit bicouche pouzzolane. Ces travaux ont été financés en 2001 par l'Etat au titre du PAB 1ère tranche (voir ci-dessus).

**Carrefour de la gare**

Ce secteur constitue un des points forts du projet. Historiquement, ce carrefour était le lieu de passage du POC ; il est aujourd'hui le point de départ d'un cheminement de randonnée ainsi que la desserte du

Aussi, il est prévu :

- de réaliser une place traversante bordée par des trottoirs requalifiés,

- d'élargir la voie de desserte de la centrale à béton,

- de créer un espace public (arrêt de bus, etc),

- de mettre en oeuvre une résine sous chaussée en place traversante,

- de végétaliser les abords du carrefour.

Cette opération est présentée en 2002 au financement PAB (Etat et Département).

- montant des travaux 90 449,00 E.H.T.

- montant subvention Etat sollicité 32 007,15 E.H.T.

- montant subvention Dépt sollicité 13 717,35 E.H.T.

**Secteur de la gare à la pharmacie**

Sur le secteur déjà réalisé en partie en 1995 (trottoir traité en pouzzolane), il est prévu d'effectuer en pied de talus un aménagement consistant à poser une bordure I2 en limite de chaussée ; à l'arrière, il sera mis en oeuvre un gravillon clair. Ces travaux ont été financés en 2000 par l'Etat au titre du PAB 2001 (voir ci-dessus).

En ce qui concerne la 3ème tranche du PAB dont les travaux seraient engagés en 2003 par la Collectivité, il est prévu :

- de démolir la Poste (avec accord de l'Architecte des Bâtiments de France) afin de créer un véritable espace public libre de toute circulation,

- d'améliorer les abords immédiats de l'Eglise,

- de créer un espace public côté droit,

- de réaliser une place traversante.

Ces travaux ont été estimés à 116 445 E.H.T. ; ils sont présentés au titre du financement 3ème tranche du PAB aux deux partenaires Etat et Département :

- subvention sollicitée en 2003 (Etat) 32 025,00 E.H.T.

- subvention sollicitée en 2003 (Dépt) 13 725,00 E.H.T.

**La commune tient à s'excuser par avance pour les désagréments occasionnés par ces travaux.**

## RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

Les violentes pluies qui se sont abattues sur le département les 5 et 6 juillet 2001 ont occasionné un certain nombre de dégâts sur le territoire de la commune, notamment au droit des propriétés riveraines du ruisseau "LA GANETTE". La quasi-totalité des branchements des eaux usées ont été endommagés lors de la crue. L'étude des travaux à entreprendre pour la remise en état a été confiée à la D.D.A.F. depuis septembre 2001. Après de nombreuses relances, les travaux de rétablissement des branchements devraient être enfin réalisés prochainement.

Nous vous rappelons que les riverains des cours d'eaux non domaniaux sont tenus de pourvoir à leur curage et entretien. Lors d'une réunion publique il avait été évoqué l'importance de la création d'une association dans ce but mais apparemment sans résultat. A défaut de ces usages, le préfet peut faire procéder à ces travaux à la charge des intéressés.

# VIE SCOLAIRE

## VOYAGES SCOLAIRES

Le 4 juin, les élèves du cycle 2, CP et CE1 sont partis à la découverte des grottes de LACAVE dans le LOT et visiter le musée la Féerie du Rail.

Les élèves de l'école maternelle ont avec toujours autant de curiosité approché les animaux du Parc du Reynou, en HAUTE VIENNE, le 25 juin.



Quant aux élèves du Cycle 3, CE2, CM1 et CM2, c'est une sortie pédagogique qui leur a permis de découvrir le site VULCANIA, dans le PUY DE DOME,

Toutes ces sorties sont financées par la Caisse des Ecoles, seules les entrées nécessitent une modeste participation des familles.

## FETE DES ECOLES

C'est sous une chaleur écrasante que les enfants des écoles maternelle et primaire nous ont offert leur spectacle de fin d'année. Les escargots, pas trop éprouvés par la canicule nous ont enchantés. Canards, moutons, chat n'ont pas été en reste.



Les primaires nous ont proposé de danser sur des musiques d'hier et d'aujourd'hui. La clôture musicale a été appréciée par tous les spectateurs et les jeunes musiciens n'ont pas démerité.

Un hommage spécial a été rendu à Mme POMPIER et M. MACHEMY qui fêtaient leur dernière année scolaire. Merci à tous les deux qui ont su durant leurs années à LAGUENNE, se faire apprécier des petits et des grands. La kermesse et un lâcher de ballons ont clôturé cet après-midi.

Merci à tous les instituteurs et les institutrices, aux enfants et aux bénévoles pour ce spectacle réussi.

Lors de la prochaine rentrée scolaire, les élèves de l'école primaire vont pouvoir faire connaissance avec leurs deux nouveaux instituteurs, M. PUYAUBERT et M. VERGNE qui remplacent Mme POMPIER et M. MACHEMY à qui nous souhaitons de profiter pleinement de leur retraite bien méritée. Bienvenue et pleine réussite dans leurs fonctions aux nouveaux enseignants.

Mme CHADEYRON - Directrice de l'école maternelle assurera une permanence les 29 août de 10 H à 11 H 30 et le 30 août de 17 H à 18 H pour les nouvelles inscriptions.

### TARIFS CANTINE GARDERIE

prix du repas cantine : 2,16 E  
prix de la semaine garderie : 3,67 E

Au cours de l'année 2001:

#### cantine

- prix facturé aux familles : 2,12 E/repas  
- prix de revient : 5,12 E/repas (cps alimentation et frais de personnel)

#### garderie

- prix facturé aux familles 3,60 E/semaine  
- prix de revient : 8,95 E/semaine (cps frais de personnel)



# VIE ASSOCIATIVE

## TENNIS CLUB GUENNOIS



Tous les ans, à pareille époque, les clubs commencent à tirer les conclusions de l'année qui s'achève. En effet, les dernières rencontres d'équipes se terminent : les championnats individuels départementaux ont livré leurs champions qui viennent de s'affronter dans la capitale limousine.

Seuls les championnats de France individuels de Roland Garros manquent pour clore définitivement la page ... et la tourner. D'habitude, le T.C. Guennois n'est pas stressé par ces championnats régionaux et nationaux normalement réservés aux clubs à grand standing et à plusieurs centaines de licenciés et adhérents. Quelle surprise et quelle moisson cette année ! Notez :

- l'équipe féminine Championne du Limousin des 45 ans éliminée en championnat de France par le club de Cannes (Mmes GUIGNARD, VERNADAT, BOUTIN, PY, JUILLARD CONDAT et COLLIGNON)
- le titre de Championne du Limousin pour N. VERNADAT en 45 ans et sa prochaine convocation pour les championnats de France ainsi que l'élimination en 1/2 finale d'E. GUIGNARD
- le titre de championne de la Corrèze pour N. VERNADAT qui bat en finale E. GUIGNARD. Finale guennoise donc !
- la place de finaliste de M. BOUTIN en 3ème série corpo qui n'a pu défendre ses chances suite à une blessure
- le titre de Champion de la Corrèze et du Limousin en 35 ans de l'enseignant et adhérent du club M. BIEDA convoqué pour le 1er tour à Roland Garros en championnat de France
- le titre de Champion de la Corrèze pour Estelle et Marc BIEDA en double mixte

et ... grande satisfaction la montée de l'équipe 1 homme en 3ème division régionale (Mrs MAZAUDOUX, COLLIGNON, JUILLARD CONDAT, FARGE, BONNET, CENTELES, LAURICHESSE et GROULT) ce qui permettra à de jeunes joueurs de l'école de tennis de pratiquer à niveau supérieur.

Vous avez bien eu raison Mrs CHEZE (maire en 1986) et BOUTIN de faciliter la naissance de ce club.

## US LAGUENNE



L'assemblée générale de l'US LAGUENNE qui s'est déroulée le samedi 15 juin dernier a souligné l'excellente santé du basket guennois !

Avec 183 licenciés (dont 120 âgés de moins de 18 ans) notre club est un des plus importants de la ligue du Limousin. 12 équipes engagées en championnats régionaux ou départementaux ont porté haut les couleurs de notre cité et de nouveaux titres sont venus enrichir le palmarès déjà riche de notre association. Parmi les principales performances, on peut relever : Champion de la Corrèze en Benjamin, Vice Champion en Poussin, victoire en Coupe de la Corrèze en cadet et en seniors filles, tandis que les cadettes échouent de peu en finale. La vocation formatrice du club a également été stigmatisée par l'annonce qu'un joueur, licencié à LAGUENNE l'an dernier encore, a endossé le maillot de l'équipe de France cadet. En effet, Florent VELLE aujourd'hui licencié au CSP LIMOGES, a participé au tournoi de Pentecôte avec la sélection nationale. Cette nouvelle a bien entendu réjoui toute l'assemblée, et la sélection de 7 guennois en équipe de la Corrèze, et 3 en équipe du Limousin confirme la qualité des éducateurs guennois.

Cette manifestation s'est achevée par une sympathique cérémonie qui a vu l'équipe Benjamin, ainsi que 5 nouveaux entraîneurs diplômés, recevoir des récompenses individuelles bien méritées.

## GYMASTIQUE FEMININE

Cette année l'assemblée générale se déroulera à la reprise de la saison en septembre. Les membres dirigeants renouvelleront leur mandat pour une année. Vos idées, vos réflexions, vos commentaires sur la vie du club seront les bienvenus. Pour toutes les guennoises qui ne sont pas encore inscrites au club des "sur ou sous douées", venez participer aux cours de la charmante animatrice Nadine SAUBION, qui sont à la portée de toutes. Venez nombreuses à la rentrée de septembre pour retrouver forme et dynamisme.



## BOULE GUENNOISE



La boule guennoise continue son bonhomme de chemin et la trentaine d'adeptes de la boule lyonnaise s'acharment autour du cochonnet dans une ambiance conviviale. En mai dernier le 17ème week-end bouliste a rassemblé 64 équipes venues des 4 coins du Sud-Ouest. En effet, on a remarqué des formations de tous les départements limitrophes mais aussi de l'Aveyron, de la Gironde, du Lot et Garonne, des Charentais ... et ces présences classent le concours guennois comme le principal rendez-vous bouliste du Limousin. L'après-midi du samedi a réuni beaucoup de guennois sur le boulo-drome de la place de la Libération pour disputer le 1er challenge Jacques CHADEYRON. La disparition récente de notre ami Jacky a suscité une vive émotion au sein de notre association et la remise du trophée par son épouse Nicole a été l'occasion d'un profond recueillement. Si la saison bat son plein, le cru 2002 s'annonce déjà très prometteur pour la doyenne des associations : Champion de la Corrèze et du Limousin en doublette féminine, Finaliste de l'Inter-régional à Bordeaux, Champion de la Corrèze et vice-champion du Limousin en doublette 3ème division, vice-champion de la Corrèze individuel (3ème division), Vice-champion du Limousin en espoir 18/23 ans et en minimes, on le voit les guennois sont de redoutables compétiteurs. Présents dans tous les concours organisés dans le département, la Boule Guennoise a également été de nombreuses fois à l'honneur lors des épreuves organisées à Aurillac, Limoges, Barbezieux, Sainte Foy la Grande ...



# VIE ASSOCIATIVE

## LES AMITIES GUENNOISES

Cette association, créée dans un premier temps par M. VAUJOUR en 1978 a été reprise par M. Jean AMATHIEU en septembre 1991. Son effectif maximum était alors de 106 adhérents. Elle a été reprise en octobre 1995 par M. Claude CANTOS et, actuellement le club compte 90 membres suite aux décès survenus et aux personnes qui, atteintes par un âge avancé ne souhaitent plus participer. Si l'âge requis au départ était de 60 ans, compte tenu de la conjoncture actuelle, l'association est prête à accueillir des préretraités, quel que soit leur âge. Pour mémoire, il faut savoir que le club se réunit tous les jeudis sauf les jours fériés et que plusieurs activités sont proposées, à savoir : pétanque, scrabble, belote etc). Un goûter est servi gratuitement à chaque réunion. Notre BRAKANA traditionnel est programmé en février pour une modique somme. Dès le retour des beaux jours, 3 voyages en car sont organisés en avril, mai et juin pour différentes destinations et 2 concours de belote ouverts à tous ont lieu en mars et novembre. Le souci principal de cette association est de constater le vieillissement des adhérents alors qu'aucun effort de jeunes retraités n'est constaté. N'hésitez pas, rejoignez les, il vous sera réservé un excellent accueil.



## CONFRERIE des Goûteurs dei vi da LAGUINA

Les 20 et 21 avril derniers, une douzaine de membres de la confrérie des goûteurs "dei vi da laguina" ont concrétisé leur projet de restauration du vignoble guennois. Sous l'oeil avisé du grand maître R. CHASSAGNARD et du président Jean FARGE, piochoux, bêches et râtaux se sont activés pour le nettoyage de la parcelle de "Mon Plaisir". Les commentaires allaient bon train sur la qualité du nectar qui suivrait : "On va rivaliser avec le meilleur des Bordeaux" pronostique l'un, "ou au moins égaler les crus de Saint Chamant" rétorque l'autre...



La pose casse croûte a été l'occasion de continuer à tirer des plans sur la comète : (morceaux choisis) "On devrait aussi planter des citrouilles" - Ca va pas, on n'aura jamais l'autorisation de la DDE, c'est trop dangereux, juste au-dessus de la nationale !!... Si elles dégringolent comme dans les temps, c'est pas le clocher de Laguenne qui sera tordu, mais toute la route de Lagnac qui serait à refaire !!". "Ce sont les chasseurs qui vont être contents, ils pourront tirer les grives..." "Oui, mais adroits comme ils sont, on va retrouver les plombs dans les raisins..." Mais au fil de la discussion, une idée originale a germé : "On devrait demander aux guennois de parrainer les pieds de vignes. Comme ça, ils pourraient témoigner de leur intérêt pour les traditions guennoises." "Une fois par an au moins on se réunirait pour gratter la vigne, et à l'heure du casse-croûte on ferait connaissance en buvant un coup !" "Oui, la cabane de Monplaisir serait le LOFT GUENNOIS !"

Aujourd'hui la vigne guennoise attend votre soutien, et déjà une cinquantaine de pieds ont trouvé des parrains !! N'attendez pas trop pour réserver le vôtre, le domaine est limité ! Contactez vite la mairie pour tous renseignements complémentaires.

## FETE DES VENDANGES

**Samedi 31 août**  
**Dimanche 1er septembre**

La Confrérie des goûteurs "dei vi da Laguina", le Comité des Fêtes et la municipalité organisent la 3ème grande fête des vendanges avec foire aux vins, marché bio et produits régionaux. Cette manifestation se tiendra au gymnase et à la Salle des Fêtes et débutera le 31 août à 14 H pour s'achever le 1er septembre à 18 H.

### Samedi 31 août

- 9 H Concours de pétanque
  - 14 H 30 Inauguration de la foire
  - 18 H 00 Intronisations
  - 19 H 00 Apéritif animé par la troupe "Zim-Boum"
  - 21 H 00 Soirée cabaret "Noces guennoises"
- (sur réservations uniquement)

### Dimanche 1er septembre

- 8 à 18 H 00 Vide grenier sous chapiteau
- 11 H 00 Intronisations
- 12 H 00 Vin d'honneur
- 13 H 00 Repas pris en commun
- 14 H à 18 H 00 Animations assurées par la troupe "ZimBoum"

**Buvette et Grillades non stop**

2ème soirée cabaret  
Samedi 28 septembre